

Élections professionnelles dans les établissements de la

Fonction publique hospitalière

ÉLECTION

au Comité Social d'Établissement

Du 3 au 10 Décembre 2026

Début décembre et jusqu'au 10 décembre, vous allez élire vos représentant·e·s au Comité Social d'Établissement.

Ce rendez-vous est un événement majeur pour la vie démocratique des établissements.

En votant pour la CGT, vous exprimez le choix d'un vote d'actions, de revendications et d'avancées sociales.

Avec vous, pour vous, dans l'intérêt de tous les personnels et les usager·e·s, les élu·e·s CGT s'engagent pour l'amélioration des conditions de travail et de vie, de rémunération et de carrière, d'accès aux formations et aux droits de tou·te·s !

La CGT est la première organisation syndicale dans la Fonction publique hospitalière. Elle porte des exigences en matière d'emplois et de service public.



Qu'est-ce que

le Comité Social d'Établissement ?

Le CSE est l'instance de représentation de l'ensemble des personnels. Il est présidé par le chef d'établissement et le secrétariat est assuré par un-e représentant-e du personnel. Cette instance est informée et/ou donne son avis sur tous les aspects de la vie de l'établissement :

- L'organisation du travail.
- Les horaires et les roulements.
- Le budget et son suivi.
- Le projet social.
- La formation professionnelle.
- Le bilan social.
- Les critères de répartition des primes.
- Les créations, les suppressions, les transformations de services... Le CSE se réunit au moins une fois par trimestre. Le CHSCT est remplacé par la Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail, directement issue du CSE, elle est compétente sur les questions relatives à :
 - La protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agent-e-s.
 - L'organisation du travail, au télétravail.
 - Les projets d'aménagement modifiant les conditions de santé et sécurité ou les conditions de travail.

En votant pour la CGT, je fais le choix. d'élue-s qui interviennent localement pour. changer les choses, des élu-e-s qui vont agir pour d'autres choix..

VOTEZ



**c'est voter pour des élu-e-s
engagé-e-s, utiles, et efficaces.**

Les difficultés rencontrées par la population, les patient-e-s, les assuré-e-s sociaux-ale-s s'aggravent : dépassements d'honoraires, déserts médicaux ou encore manque de moyens humains et matériels dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux avec une pénurie de personnel, des fermetures des services d'urgences...

Ces situations sont induites par les choix et décisions politiques de gouvernements qui démantèlent et sacrifient tous les services publics.

- Par son action, dans chaque mouvement, au sein de nos établissements mais aussi avec les usager-e-s, la CGT est porteuse de propositions concrètes pour réorganiser le système de santé et exiger de meilleures conditions de travail de tou-te-s les professionnel-le-s par une meilleure prise en charge des patient-e-s et résident-e-s.

- Pour changer la donne, l'implication de chacun.e de nous est essentielle ! Cela ne pourra se faire sans VOUS, et la première action à mener en ce sens, c'est de voter pour les représentant-e-s de la CGT au Comité social d'établissement.

Qui vote ?

Tous les personnels non médicaux, qu'ils soient soignants, administratifs ou techniques, titulaires, stagiaires et contractuels, etc.

En votant pour la CGT, je fais le choix d'élue-s qui interviennent localement pour changer les choses.

Des élu-e-s qui :

- Vous informent, vous consultent et effectuent les comptes rendus de réunions.
- Interviennent auprès de la Direction et des pouvoirs publics (A.R.S, élu-e-s politiques...).
- Mettent vos préoccupations à l'ordre du jour du CSE ou de la F3SCT.

Autant d'atouts qui permettent à vos élu-e-s CGT de mener au mieux leur activité. Pour cela, nous devons disposer de moyens matériels et humains à la hauteur des missions de service public qui sont les nôtres. Depuis plusieurs années, les réformes qui s'accumulent portent atteinte au bon fonctionnement de notre système de santé : restructurations, fermetures de services, ateliers ou établissements... La pandémie que nous avons subie n'a fait que mettre en exergue ce que nous dénoncions depuis si longtemps. La non action des pouvoirs publics face à la réalité indéniable du changement climatique qui va altérer durablement les conditions de travail. Malgré cela, rien ne change, bien au contraire puisque la fuite des soignant-e-s est aujourd'hui plus forte encore.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DE LA FONCTION PUBLIQUE

LUTTE, GAGNER
VOTER CGT
la cgt
SANTÉ ET ACTION SOCIALE

EN 2026, ON VOTE !

QUAND ON LUTTE, ON GAGNE !!

SANS DES ELUS COMBATIFS :
⚠ Salaires gelés
⚠ Effectifs réduits
⚠ Conditions dégradées

LA CGT C'EST :
✅ La Solidarité
✅ La Défense des Droits
✅ La Lutte

DU 3 AU 10 DECEMBRE,
VOTEZ POUR LA CGT, VOTEZ POUR UNE EQUIPE QUI AGIT !